CCOMCEN

La Lettre du CCOMCEN n°2 – Novembre 2010

EDITORIAL
Par Roland Berthilier, Président

Cet automne 2010, marqué par un mouvement social de grande ampleur, nous laisse à la fois perplexes et inquiets.

Perplexes, quand, face à plusieurs millions de personnes descendues à sept reprises dans la rue, avec un mouvement durablement majoritaire dans l'opinion, un gouvernement reste imperturbable, faisant peu cas des inquiétudes exprimées par les citoyens, refusant le dialogue et la négociation avec les syndicats.

Acteurs de l'éducation, nous savons qu'un processus long, réfléchi et discuté en permanence doit guider l'élaboration de réformes d'une telle ampleur, et de décisions concernant notre modèle de société. Faire œuvre de pédagogie, ce n'est pas marteler les mêmes certitudes sans prendre en compte les avis et les questionnements : c'est d'abord s'interroger, analyser, débattre, si l'on veut pouvoir construire des solutions collectivement partagées. Comment penser « réformer en profondeur le système des retraites » en quelques mois, avec un simulacre de concertation, autour d'objectifs qui ne recueillent pas d'assentiment majoritaire ?
Acteurs de l'économie sociale, nous sommes attachés au respect de la démocratie sous toutes ses formes, et particulièrement la démocratie sociale : nous ne croyons pas qu'un affaiblissement des syndicats et des corps intermédiaires soit une chose positive pour la capacité de notre société à faire fonctionner le vivre ensemble et à élaborer des « compromis démocratiques », autour d'une souveraineté partagée.

Inquiets, car ce mouvement social a pointé de vrais problèmes et soulevé des interrogations essentielles : au-delà de la pérennité d'un système de retraites basé sur la solidarité, c'est bien la question de la justice et de la répartition des richesses qui nous semble posée. Dans le monde d'aujourd'hui, comment distribuer de manière juste les richesses produites, et de quel type de richesses parle-t-on ? Comment continuer d'assurer des protections solidaires pour tous, selon la philosophie du Conseil National de la Resistance : « chacun donne selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins? » Quels mécanismes mettre en place pour que les plus fragiles ne soient pas laissés sur le bord de la route? Quel avenir pour notre jeunesse, que l'on a dit manipulée et menaçante, dont on sait pourtant que les angoisses face à l'avenir sont plus que légitimes? Au CCOMCEN, nous concevons l'Ecole comme un espace de formation à la citoyenneté et à l'acquisition d'un esprit critique : nous n'accepterons pas que l'on puisse confondre « discipline » et « soumission à une pensée unique », « apprentissage » et « intégration d'une certaine vision des choses », sans questionnement possible. Nous n'accepterons pas non plus que la jeunesse soit traitée avec condescendance et mépris, surtout quand depuis des années, les politiques publiques mises en œuvre en sa direction sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Inquiets enfin sur la situation de territoires dans lesquels règne une telle violence sociale que les formes de protestation ne peuvent qu'être radicalisées. Comment, et avec quels moyens, agir enfin sur les inégalités territoriales, pour ne pas « perdre » définitivement certains territoires que l'on laisse volontairement se détacher de la République pour sombrer dans des eaux troublées ?

Il y a aujourd'hui urgence à poser d'autres bases pour un modèle de société qui réaffirme nos valeurs : une société solidaire qui protège tous ses membres, une éducation qui ne laisse personne sur le bord de la route, une juste répartition des richesses, des politiques publiques élaborées dans le temps et en concertation avec la société civile, une démocratie où les citoyens trouvent un cadre pour être entendus et participer à la décision publique.

C'est dans ce contexte que le CCOMCEN va, au mois de décembre, opérer une mutation importante, en changeant sa dénomination et en réaffirmant son projet. Face à l'urgence décrite ici, il nous appartiendra d'agir ensemble pour porter haut et fort nos valeurs, et démontrer, à travers les actions quotidiennes mises en œuvre par nos organisations, comment l'on peut œuvrer pour une société plus juste, fondée autour d'un collectif et non par juxtaposition d'individus livrés à eux-mêmes.

Le CCOMCEN de 1972 à aujourd'hui...

Le Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale a été créé en 1972, à partir du constat de l'existence, dans le champ de l'éducation, de multiples œuvres mutualistes et coopératives, relevant d'une filiation commune d'essence syndicale. En effet, dès les années 30, personnels et enseignants de l'Education Nationale ont commencé à s'organiser pour répondre, de manière solidaire et innovante, à leurs différents besoins.

Mais ces organisations, partageant pourtant une origine et des valeurs communes, pouvaient agir en ordre dispersé, voire se concurrencer. Le CCOMCEN a ainsi été constitué, pour rendre les organisations qui en seraient membres collectivement plus puissantes. L'initiative de la création de ce Comité revient à l'époque à 16 responsables de mutuelles, de coopératives, d'associations.

Aujourd'hui, les objectifs du CCOMCEN, qui rassemble près de 35 membres, demeurent d'actualité, voire revêtent une acuité particulière :

- dans un contexte de tensions économiques et sociales et de creusement des inégalités, le besoin de réponses solidaires et de protections pour tous se fait d'autant plus sentir ;
- le monde enseignant et son environnement évoluent : tensions et difficultés dans l'exercice du métier, rapport différent aux « œuvres » de l'Education et à leur histoire… ;
- enfin, les organisations membres du CCOMCEN doivent faire face à de nombreux obstacles : contexte budgétaire et réglementaire, mise en concurrence avec les organisations lucratives, difficultés à faire reconnaître les spécificités de l'Economie sociale …

C'est dans ce contexte et face à ces enjeux qu'il a été décidé, lors des Assemblées Générales de mars 2010, de donner une nouvelle dynamique au CCOMCEN : renouvellement des instances, nouveau projet, perspectives d'évolution à travers des modifications statutaires et un changement de dénomination…

Ce sont ces sujets, et plus globalement les perspectives qui s'ouvrent pour la nouvelle coordination, qui seront débattus lors de l'AG du 8 décembre (voir p. 4). Avec la conscience qu'aujourd'hui, dans le monde de l'éducation comme dans l'ensemble de la société, nous avons plus que jamais besoin de solidarité et d'action collective : le projet et les ambitions du CCOMCEN prennent tout leur sens, de ce que nous avons fait depuis 1972 à ce que nous ferons ensemble demain.

Site réactualisé : www.ccomcen.org

Le site réactualisé du CCOMCEN est en ligne : vous pouvez le consulter sur www.ccomcen.org.

Il comprend une partie « Qu'est-ce que le CCOMCEN ?» plus étoffée que dans le site précédent, donnant des éléments sur notre histoire, nos objectifs, nos valeurs.

Une présentation réactualisée de vos organisations a également été effectuée : il est toujours possible, si vous ne nous avez pas retourné votre fiche, de le faire à ccomcen@orange.fr.

Enfin, dans une démarche pédagogique en direction du jeune public, une « brève présentation illustrée de l'économie sociale » est également en ligne.

Ce site a vocation à se transformer et à s'étoffer en fonction de nos évolutions, en lien avec les débats de notre Assemblée générale du 8 décembre prochain.

Mais n'hésitez pas d'ores et déjà à nous faire part des remarques que vous souhaitez formuler sur le site réactualisé.

Le CCOMCEN au Salon Européen de l'Education 2010

Le CCOMCEN tiendra, au côté du CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole), un stand lors du Salon Européen de l'Education 2010, qui se déroulera du 25 au 28 novembre prochain au Parc des Expositions Paris Porte de Versailles.

le salon européen de l'éducation

Ce stand, situé dans la Cité de l'Education, permettra aux organisations qui ont souhaité en être partie prenante de bénéficier d'une forte apparition et visibilité. Il s'agit cette année des associations suivantes : l'OCCE, les Francas, les CEMEA, l'ANATEEP, la FNCMR, la FOEVEN, les EEDF, la JPA, Education et Devenir, la FESPI.

A noter que plusieurs autres organisations membres du CCOMCEN tiennent tous les ans leur propre stand au Salon de l'Education. Ainsi, seront présents encore pour cette nouvelle édition : Arts et Vie, la FAS, la CASDEN, la FCPE, la LMDE, la MAE, la MAIF, la MGEN et ADOSEN Prévention Santé MGEN, les PEP, le SE-UNSA, l'UNSA-Education.

Plusieurs animations seront prévues autour du stand CCOMCEN - CAPE. Les actions et missions des associations présentes seront notamment valorisées à travers plusieurs panneaux d'exposition et un diaporama projeté sur un écran mural.

En outre, il y aura lors du Salon deux temps forts pour le CCOMCEN :

- **Le débat organisé par le CCOMCEN : *« les organisations de l'Economie Sociale du monde de l'Education et la capacité d'innovation ».***

Ce débat, inscrit au programme officiel du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, aura lieu le **jeudi 25 novembre, de 10h à 13h, dans le Forum Jean Macé.**

Il sera l'occasion pour plusieurs structures membres du CCOMCEN de venir présenter les réponses innovantes et solidaires qu'elles développent pour répondre aux besoins de leurs membres. Il s'agira :

- de montrer que l'Economie sociale est par essence porteuse d'innovation et de créativité, s'inspirant d'une démarche qui part de l'analyse du contexte et des évolutions des besoins des membres ;
- de permettre aux militants des différentes organisations du CCOMCEN de mieux connaître ce que font et proposent l'ensemble des membres du Comité, afin d'améliorer la connaissance et la communication mutuelle.

- **L'apéritif du CCOMCEN sur le stand :** les militants des organisations membres du Comité et les partenaires seront invités à se retrouver autour d'un moment convivial le **vendredi 26 novembre à 12h.**

AG du 8 décembre 2010

Lors de notre Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010, nous avons décidé à l'unanimité de la dissolution du GIE CCOMCEN au 31 décembre 2010, et de la tenue d'une Assemblée générale constitutive d'une association loi 1901 assurant la continuité des activités du GIE CCOMCEN à compter du 1er janvier 2011, conformément aux termes du projet adopté par l'Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'administration du 4 octobre dernier a déterminé une date pour ces événements.

L'Assemblée générale constitutive de la nouvelle association, puis la dissolution du GIE, auront lieu le **mercredi 8 décembre 2010 de 14h à 18h, dans les locaux de la MGEN.**

Plus d'informations sur l'ordre du jour et le contenu de cette après-midi, qui devra allier éléments statutaires, débats de fond sur les grands enjeux de notre secteur, et pot convivial, sont à venir dans les prochaines semaines.

Cellule de veille – associations

Dans un contexte de graves incertitudes et difficultés pour les associations, une cellule de veille a été mise en place au niveau du CCOMCEN pour suivre la situation de chaque association membre, assurer une information mutuelle, et permettre une expression forte sur ce sujet.

Les associations sont donc invitées à nous communiquer (ccomcen@orange.fr) les informations en leur possession sur leur situation (éléments en termes de budget, de mises à disposition, de convention avec le MEN si elle existe, etc.). Nous ferons un retour des informations recueillies, et préparerons une expression en conséquence.

Conférence organisée par la Division Action Mutualiste de la MAIF

La MAIF ouvre en partenariat avec la FAS & USU un nouveau cycle de conférence intitulé : « Relations enfant/adulte, terrains d'entente ou terrains minés ? »

Crise de confiance entre l'école et ses publics… évolution de la structure familiale, des idéologies éducatives… Comment construire une relation éducative efficace à l'école comme dans la famille ?...

C'est ***Eric Debarbieux***, professeur en sciences de l'éducation, docteur en philosophie et directeur de l'Observatoire International de la Violence Scolaire qui animera ces rencontres. Deux dates sont d'ores et déjà programmées : le 24 novembre à Chalon-sur-Saône et le 25 novembre à Angers.

Toutes les informations sur ces rendez-vous : www.maif.fr/actionsmutualistes

Signature du fonds « Jeun'ESS »

La MAIF, au côté du ministère de la Jeunesse et des solidarités actives et de la Fondation MACIF, la Fondation Crédit Coopératif, la MGEN, la Fondation Groupe Chèque Déjeuner, la Fondation AG2R La Mondiale, est partenaire du fonds « Jeun'ESS » pour le développement de l'économie sociale et solidaire chez les jeunes. Voir p. 12

D'abord désamorcer les conflits en milieu scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2008, les Autonomes de Solidarité Laïques, l'USU et la MAIF se sont associées pour **proposer aux personnels d'éducation « l'Offre Métiers de l'Education ».**

Un contrat de co assurance proposé par la MAIF et l'USU, la mutuelle des Autonomes, très clairement orienté sur le risque professionnel des métiers de l'éducation et un volet associatif qui repose sur le réseau militant des 100 associations départementales permet de réunir deux caractéristiques uniques dans le paysage scolaire : la parfaite connaissance des métiers de l'éducation par ceux qui en soutiennent les professionnels car eux-mêmes directement concernés par ces métiers. Mais aussi, la proximité avec les adhérents car les structures militantes sont installées, depuis toujours, auprès des établissements où exercent les adhérents.

Par l'addition de leurs compétences, ces deux organisations ont conquis à ce jour près de 460 000 adhérents.

Une analyse des conflits suivis au titre de ce partenariat fait apparaître un grand nombre de situations dites de « dysfonctionnement » dans la relation entre les acteurs de l'école.

60% des dossiers ayant nécessité un conseil d'avocat sont nés d'insultes, de menaces, de propos calomnieux…. Certains doivent être portés devant la justice.

On ne note pas une hausse significative d'agressions physiques même si parfois, celles-ci sont plus graves.

De nouvelles difficultés semblent se développer, notamment liées à l'utilisation des réseaux sociaux (type facebook) ou ceux-ci sont utilisés de manière agressive (moquerie, insultes, véritable lynchage parfois).

On note également une hausse sensible des conflits entre les personnels ou entre les personnels et leur hiérarchie sans que nous soyons pour autant sur le seul registre administratif.

Les militants des ASL, par leur présence aux côtés de leurs adhérents dans des situations d'inquiétude ou de mal être, ont permis que plus de 1600 situations ne débouchent pas sur un conflit en contribuant notamment à remettre leur collègue en condition de renouer un dialogue, de reconsidérer une situation qu'ils croyaient bloquée ou insoluble…

Force de propositions, la Fédération des Autonomes de Solidarité et la MAIF continuent d'associer leurs efforts sur le terrain de la prévention et de la formation considérant que si l'utile est d'assister leurs adhérents dans les situations conflictuelles, l'essentiel est de contribuer à l'apaisement des relations au sein de la communauté scolaire.

Mocen

La Mocen dit oui à YESS !

L'évènement grenoblois **YESS !** était incontestablement un des moments forts de la rentrée de la région. Philippe Goutorbe, vice-président chargé de l'animation du Réseau de la Mocen, en fait le récit :

« **YESS !** *L'événement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) grenoblois a mobilisé les acteurs de l'économie sociale et solidaire locale. Le week-end des 11 et 12 septembre 2010, les Isérois ont pu découvrir concrètement la richesse et la diversité de l'économie des associations, coopératives et mutuelles qui représentent, tout de même, 12 % de l'emploi salarié de l'agglomération grenobloise.*

Pour montrer l'apport de l'ESS sur le territoire, l'événement **YESS !** *a été développé par plus de 120 structures locales. Pour se faire, plus d'une centaine d'animations gratuites regroupées en 8 thématiques liées au quotidien ont été proposées aux visiteurs : logement et cadre de vie, consommation, environnement, déplacements, éducation, travail, services, culture. Dans ce cadre, la Mocen se devait d'être présente afin d'affirmer son appartenance à l'ESS.*

Ainsi l'équipe Iséroise a été mobilisée sur ce projet et a tenu un stand pour promouvoir l'action de notre mutuelle.

Toutefois le principe de la manifestation était de proposer au public des animations pour montrer les différents visages de l'ESS.

La Mocen a par conséquent décidé, au travers d'animations, de mettre l'accent sur notre responsabilité dans la prévention des risques santé.

Ainsi le samedi, les militants de la Mocen Rhône Alpes ont eu le plaisir d'accueillir, Béatrice Rothan animatrice à Priorité Santé Mutualiste en Isère, qui a présenté sous forme ludique un kit de prévention sur les dangers de l'alcool.

Le dimanche, Rubens Mayola, directeur du centre d'audition mutualiste, est venu proposer des dépistages gratuits de l'audition.

Sur l'ensemble du week-end, plus de 70 personnes ont pu participer à nos animations, nous permettant par la même occasion d'échanger sur la mobilisation des Mutuelles et de la Mocen en particulier dans le contexte actuel. »

sudel.fr

Place au jeu

En novembre, SUDEL fait une place au jeu. Avec Speech, les images donnent la parole! Le but du jeu? Avec des cartes, découvrir des images et les intégrer dans une histoire improvisée. Des situations qui sollicitent la créativité des joueurs pour inventer des scénarios et leur expression orale pour dialoguer et argumenter.

Ce jeu, pour des enfants et adolescents (8-15 ans), et tous les autres produits sont consultables sur le site www.sudel.fr / rubrique Le catalogue-la librairie.

Contacts: sudel@sudel.fr ou 01 45 35 37 15, le matin exclusivement sauf le vendredi.

Le concours d'affiche international « Agis pour tes droits »

Cette action, qui identifie l'action des Francas en matière de promotion des droits auprès d'un grand nombre de structures et de partenaires, a eu lieu d'avril à octobre. La participation était proposée aux établissements scolaires, aux centres de loisirs, mais aussi par exemple aux jeunes durant les sessions de formation en animation.

En 2010, le thème du concours est : « les Droits de l'enfant, des clés pour notre éducation ». La finale aura lieu très prochainement.

La dimension européenne du concours d'affiches
Pour les Francas, le concours d'affiches constitue un espace de dialogue avec les cultures du monde. En effet, les représentations qu'ils ont des droits des enfants peuvent varier en fonction de contextes culturels et territoriaux. Les observations que les enfants et les adolescents sont amenés à faire, les réflexions qu'ils construisent ainsi que leurs modes de transmissions, ne peuvent totalement s'affranchir des contextes dans lesquels ils évoluent.

Toute association départementale mettant en place le concours d'affiches est invitée à imaginer une ou plusieurs actions en relation avec des groupes d'enfants ou d'adolescents de l'Union européenne. Ces actions, basées sur l'appropriation et le dialogue autour de la Convention internationale des Droits de l'enfant, doivent permettre aux « correspondants » européens de participer au concours international et de faire valoir leur expression sur la réalité des droits dans leur pays. Elles peuvent s'appuyer sur un collège, un comité de jumelage ou une association internationale partenaire d'un organisateur local.

L'édition 2010 du concours d'affiches « Agis pour tes droits » est placée sous le patronage du ministre de l'Education nationale et se déroulera cette année en partenariat avec la MAIF.

Plus d'informations sur : www.francas.asso.fr

Taxes gouvernementales / communiqué de presse

Le 20 octobre 2010, le conseil d'administration du groupe MGEN s'est insurgé contre les mesures de taxation des complémentaires santé et a dénoncé la privatisation progressive de l'Assurance-maladie. Conformément aux estimations de la FNMF et de l'UNOCAM et contrairement aux dénégations du gouvernement, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 devrait avoir un impact majeur sur le coût de la santé supporté par les Français. La MGEN, première mutuelle santé française, pourrait se voir contrainte d'augmenter les cotisations de ses adhérents de près de 4% dès 2011.

Confronté à un déficit des comptes sociaux abyssal, le gouvernement présente un projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 foncièrement irresponsable et injuste. Au lieu d'ouvrir le dossier urgent de la réforme du financement de l'Assurance-maladie, le gouvernement a en effet décidé des mesures totalement inappropriées, dans une logique strictement comptable et de court terme, qui ne réussiront qu'à pénaliser les assurés sociaux.

La nouvelle taxe sur les contrats responsables, à hauteur de 3,5%, n'est rien d'autre qu'une augmentation indirecte des prélèvements obligatoires. Contrairement à ce que le gouvernement a affirmé, les mutuelles santé n'ont pas la possibilité d'absorber les hausses de charges induites par le projet de loi de financement.

Pour Thierry Beaudet, Président de la MGEN :
« Taxe CMU portée à 5,9% il y a deux ans, taxe sur les contrats responsables à 3,5% cette année : la santé des Français est taxée près de deux fois plus que l'hôtellerie-restauration. La santé est plus taxée que le hamburger. Le gouvernement doit dire quelles sont ses priorités : la santé de nos concitoyens ou la préservation de certaines niches fiscales. Surtout, il doit assumer que l'Assurance-maladie est en danger, que la solidarité nationale est fragilisée et qu'il faut de toute urgence engager une réforme, structurelle, de la protection sociale. »

La MGEN dénonce une situation qui fait que la santé n'est plus un droit puisque son coût devient insupportable pour un nombre toujours plus important de nos concitoyens. Ce qui est en jeu n'est rien moins que la confiance des citoyens dans les mécanismes de solidarité nationale. Cette situation porte en germe une régression sociale majeure.

L'intégralité du communiqué sur www.mgen.fr

Signature du fonds « Jeun'ESS »

La MGEN, au côté du ministère de la Jeunesse et des solidarités actives et de la Fondation MACIF, la Fondation Crédit Coopératif, la MAIF, la Fondation Groupe Chèque Déjeuner, la Fondation AG2R La Mondiale, est partenaire du fonds « Jeun'ESS » pour le développement de l'économie sociale et solidaire chez les jeunes. Voir p.12

«Ensemble à vélo – Le permis cycliste»

Pour la troisième année scolaire consécutive l'association Prévention MAIF met en place une grande opération d'éducation à la sécurité routière ''Ensemble à Vélo – Le Permis Cycliste''. Chaque année, les bénévoles de Prévention MAIF proposent gratuitement aux enseignants de cycle 3 un kit pédagogique afin que les enfants puissent être formés et sensibilisés à une pratique prudente et responsable du vélo et qu'ils puissent travailler à l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (attestation de première éducation à la route).

A l'issue de sa formation, lors d'une cérémonie solennelle, l'enfant reçoit son Permis Cycliste en échange de son engagement à respecter les règles de prudence apprises.

Ces remises de permis se déroulent en présence des parents d'élèves, des élus locaux et de la presse afin de valoriser le travail d'éducation à la sécurité routière fait en classe par les enseignants. Lors de ces remises, les bénévoles de Prévention MAIF offrent à chaque enfant un gilet de sécurité rétro-réfléchissant pour qu'il soit parfaitement visible et en sécurité lors de ses déplacements à vélo.

Le Permis Cycliste s'inscrit dans le continuum éducatif voulu par le ministère de l'éducation nationale et couvre l'essentiel des savoirs exigés par l'APER.

Depuis le lancement de l'opération, 685 000 enfants ont bénéficié de cette formation, soit plus de 22 800 classes de CM2

Pour en savoir plus : www.ensembleavelo.fr

Lancement de la 3e enquête nationale sur la santé des étudiants

La LMDE lance sa 3ème enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE 3). Cette enquête réalisée en partenariat avec l'observatoire Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE) est l'occasion de dresser un état des lieux de la situation sanitaire et sociale de la population étudiante. Intervenant six ans après la première, cette nouvelle enquête nationale permettra d'établir une approche générationnelle sur les critères étudiés.

Gestionnaire du régime étudiant de sécurité sociale, la LMDE est reconnue pour sa capacité d'expertise du milieu étudiant. Les enquêtes de la LMDE ont ainsi pu mettre en exergue les problématiques spécifiques que rencontre la population étudiante liées notamment à la sexualité, aux conduites addictives (alcool, tabac…) ou aux phénomènes de « mal-être » rencontrés par une partie d'entre elle.

Ainsi, ces enquêtes permettent d'identifier les besoins de la population dont on couvre la santé mais aussi de dépasser de nombreux préjugés. L'expertise est un outil indispensable pour adapter nos politiques de prévention ainsi que notre gamme de complémentaires santé aux problématiques rencontrées par les étudiants.

Au-delà de l'utilisation qui en est faite au sein de la LMDE, l'identification des besoins permet également aux pouvoirs publics d'intervenir pour y apporter directement des réponses. De cette manière, en 2009 suite à l'enquête thématique sur « le temps des étudiants », la LMDE et l'observatoire EPSE ont créé le « diagnostic temps » permettant aux acteurs de l'enseignement supérieur et aux collectivités locales d'identifier les problématiques liées aux rythmes de vie des étudiants et d'y apporter des réponses.

Alors que les conditions de vie et d'études ont tendance à se dégrader ces dernières années, la publication des résultats de l'ENSE 3, lors du congrès de la LMDE en mai prochain, sera également l'occasion d'interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de placer la santé des jeunes au cœur des politiques de santé publique.

« Ma maison, ma planète…et moi ! » : le développement durable dès l'école primaire…

La main à la pâte et ses partenaires, la CASDEN, le Ministère de l'Ecologie, l'ADEME et Universcience, mettent en place un projet d'éducation au développement durable.

La main à la pâte a été créée en 1996, à l'initiative de Georges Charpak, Prix Nobel de physique, récemment disparu, avec le soutien de l'Académie des Sciences et du Ministère de l'Education nationale dans le but de rénover et développer l'enseignement de la science et de la technologie à l'école primaire.

Le projet « Ma maison, ma planète…et moi ! » s'inscrit dans cette démarche. Pluridisciplinaire (sciences, histoire, géographie, mathématiques, français, instruction civique, TICE…), il s'articule autour d'un guide pédagogique pour les classes de cycle 3 (du CE2 au CM2) destiné à les sensibiliser aux aspects environnementaux, sociaux et sanitaires de l'habitat et d'un site Internet www.MaMaisonMaPlanèteEtMoi.fr, conçu pour accompagner les classes.

Près de 10 000 guides seront distribués aux enseignants et formateurs de l'école primaire, après leur inscription sur le site. Banque de l'Education, la CASDEN s'associe à ce programme pédagogique en soutenant la diffusion gratuite du guide auprès des enseignants.

Pour recevoir gratuitement le guide pédagogique, inscrivez-vous sur : www.MaMaisonMaPlanèteEtMoi.fr.

Ecoutons ce que les jeunes ont à nous dire – Tribune du 20 octobre 2010

Dans une tribune, Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques), dénonce l'instrumentalisation du mouvement entamé par les lycéens par le gouvernement, «dans le but évident d'en limiter l'ampleur».

En voici quelques extraits

« Il existe une forme de violence à l'Ecole, dont on parle trop peu. C'est une violence politique, qui consiste à instrumentaliser l'Ecole, ses personnels, les parents et encore plus les élèves, à des fins politiciennes. Nous en avons aujourd'hui un parfait exemple avec la façon dont le gouvernement traite le mouvement lycéen, dans le but évident d'en limiter l'ampleur. La manipulation politicienne n'est sans doute pas là où l'on veut faire croire qu'elle est. (…)

Mais pendant que l'on s'occupe de sanctionner les lycéens qui veulent manifester, ou qu'on leur ferme les portes de leur internat, alors que des ministres reconnaissent que le droit à manifester est inaliénable, on ne s'occupe pas de ceux qui dans d'autres établissements attendent devant des grilles fermées pour aller en cours. C'est la situation de certains collèges fermés depuis la semaine dernière, parce que des adultes ont renoncé à exercer leur mission d'éducation face à des enfants.

On a beau jeu d'en appeler à la « responsabilité des familles », là où les pouvoirs publics, depuis des années, ont failli. On a beau jeu d'exiger l'assiduité sans failles des élèves là où le ministère de l'Education nationale n'est pas capable d'assurer la continuité du service public.

Depuis plusieurs années, la France n'a plus confiance en ses jeunes, elle ne les respecte plus, pas plus que leur parole. En leur déniant le droit de se mobiliser - à coups d'exclusions, de gaz lacrymogènes voire de flash-balls, en cherchant à les assimiler à des délinquants, on les maintient dans une précarité civique en leur refusant le droit à s'exprimer alors qu'on est prêt à les mettre en garde-à-vue dès 13 ans. (…)

Le pouvoir doit mettre tout en œuvre pour assurer la sérénité qui garantit le droit d'expression des jeunes pour faire respecter l'application du droit au lycée et lever toutes les sanctions scolaires. Il faut maintenant adopter une attitude d'écoute et de dialogue : ce ne sont pas les menaces et la répression qui rassureront la jeunesse qui nous interpelle. »

Lire l'intégralité de la tribune sur www.fcpe.asso.fr

Lancement des Etats généraux de l'ESS

Le 11 octobre dernier au Conseil régional d'Ile-de-France se sont tenus les « Etats généraux de l'ESS », démarche lancée à l'initiative de Claude Alphandéry autour de son « Labo de l'ESS ».

Acteurs nationaux et locaux, responsables des organisations représentatives de l'ESS, élus locaux… se sont réunis pour engager une démarche de réflexion et de construction de propositions qui seront soumises au débat public dans le cadre des échéances électorales de 2012. Les débats ont porté sur trois thématiques : mettre en mouvement, convaincre l'opinion, influencer les décideurs.

A partir de cette journée de lancement, il est proposé **d'initier une campagne politique et citoyenne « en faveur d'une économie respectueuse de l'humain et de l'environnement », avec un temps fort prévu du 17 au 19 juin 2011 :** une grande manifestation publique et festive au Palais Brongniart.

Plus d'informations sur le site du Labo : www.lelabo-ess.org

Cette démarche interpelle car, si elle se veut ouverte à l'ensemble des acteurs, structures de représentation et « personnalités » de l'ESS, elle a l'originalité de laisser une grande place aux initiatives de terrain, dans une dynamique « de bas en haut ». Si elle pose la question, partagée par tous, de la place de l'ESS dans le débat public, de sa visibilité et de son inscription dans les orientations des politiques publiques, elle interroge en revanche sur la définition de l'ESS, ses « frontières », et les propositions concrètes pouvant être mise en œuvre. Nous y reviendrons dans les mois à venir.

Mois de l'ESS

Le mois de novembre 2010 est la 3e édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, une initiative portée par les CRES et leur Conseil Nationale (CNCRES). Le slogan : « **sociale et solidaire, l'économie qui sait où elle va !** » accompagne toutes les initiatives qui s'inscriront dans ce cadre.

L'ensemble des manifestations au programme de ce Mois, dont la vocation est de permettre une visibilité forte de l'ESS par une multiplication des initiatives des acteurs, est consultable sur le site : www.lelmois-ess.org

Un kit de communication utilisable par ceux qui le souhaitent est également à disposition sur le site.

A noter que le débat organisé par le CCOMCEN lors du Salon de l'Education est inscrit au programme officiel du Mois de l'ESS.

Plan en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire

Lors de la conférence de presse organisée le 19 octobre pour le lancement du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, Marc-Philippe Daubresse, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives en charge de la vie associative, a présenté un plan de soutien à l'ESS. Il est consultable sur le site : www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr

Les 5 grands axes stratégiques de ce plan sont les suivants :

Renforcer la concertation : parution du décret instituant le Conseil Solidaire de l'Economie Sociale et Solidaire (voir p.12).

- **Mettre en œuvre les préconisations du rapport Vercamer**. Ont notamment été évoqués par le Ministre la sensibilisation aux métiers de l'ES dès le lycée, dans l'enseignement supérieur et dans le cadre de la formation continue, le travail à poursuivre sur le label ESS, et les ponts à créer avec l'établissement public OSEO pour faciliter le financement des structures de l'ESS.
- **Développer l'ancrage territorial :** une étude sera lancée sur trois (voir quatre) territoires pilotes, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Rhône-Alpes et probablement Nord-Pas-de-Calais. L'enveloppe programmée de 600 000 € vise notamment à investir dans l'ESS pour créer de l'emploi non délocalisable.
- **Développer l'innovation sociale :** 500 000 seront dédiés à cet objectif en 2011, notamment pour explorer avec l'ADIE des « microfranchises solidaires », (microentreprises sociales avec l'objectif de soutenir la création de 5 000 à 10 000 emplois), développer des pépinières d'entreprises sociales et solidaires destinées à mutualiser les moyens...
- **Investir dans l'économie sociale et solidaire :** dans le cadre d'une convention entre l'Etat et la Caisse des Dépôts, 100 millions d'euros du Grand Emprunt sont déjà fléchés sur l'ESS (voir lettre du CCOMCEN d'octobre 2010). Une fondation d'utilité publique pour les projets de développement transversaux de l'ESS serait également créée (voir ci-dessous).

Le CCOMCEN sera vigilant quant au suivi des différentes préconisations formulées ici, et s'investira notamment sur la question de la **sensibilisation à l'ESS à travers les programmes scolaires et le contenu des formations :** le Comité pourra initier un travail en interne pour être force de propositions.

Restent à voir néanmoins les moyens qui seront concrètement alloués à ce plan, et la cohérence avec les autres politiques actuellement menées. Le contexte est en effet nettement défavorable pour le secteur : coupes sombres dans les aides aux associations, doublement handicapées par la réforme des collectivités territoriales et la limitation des financements croisés, taxe sur les complémentaires, etc. **Le plan de soutien à l'ESS ne servira donc que si les organisations ne sont pas affaiblies par ailleurs,** et si elles peuvent bénéficier de véritables leviers pour agir.

Enfin, il semble important de bien déterminer de quoi on parle quand on évoque le soutien à l'ESS, et de faire la différence entre les structures de l'Economie sociale, qui, de part le choix qu'elles ont fait de se doter de statuts spécifiques, porteurs d'impératifs de gouvernance démocratique, de non-lucrativité,…, connaissent des modes d'organisation différents d'entreprises dont le projet a des objectifs sociaux mais dont le fonctionnement ne relève pas des mêmes principes.

Création du fonds « Jeun'ESS »

Quelques semaines après l'annonce de son plan en faveur du développement de l'Economie Sociale et Solidaire, Marc-Philippe Daubresse inaugurait officiellement, le 28 octobre 2010, **le fonds « Jeun'ESS » pour développer l'économie sociale et solidaire chez les jeunes.**

Ce fonds, financé à 50 % par une subvention du ministère de la Jeunesse et des solidarités actives et à 50 % par La Fondation MACIF, la Fondation Crédit Coopératif, la MAIF, la Fondation Groupe Chèque Déjeuner, la Fondation AG2R La Mondiale et La MGEN, sera doté d'1,2 million d'euros dès sa création.

Signature de lancement du fonds Jeun'ESS.

Piloté par l'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques (AVISE), il permettra le soutien d'actions autour des 3 axes suivants :

- la promotion de l'économie sociale et solidaire, notamment dans le milieu éducatif
- le soutien aux initiatives des jeunes dans l'économie sociale et solidaire
- le développement des bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour favoriser l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes.

A noter donc que 2 organisations membres du CCOMCEN, la MGEN et la MAIF, sont partenaires de ce fonds.

Retrouvez le communiqué du Ministère sur www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr

Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire

Le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, qui remplace l'ancien Conseil supérieur de l'Economie sociale, a été pour la première fois réunie le 26 octobre 2010, suite à la parution du décret n° 2010-1230 du 20 octobre 2010.

Les 45 membres de ce Conseil, désignés par un arrêté du 25 octobre (pour voir la composition : www.legifrance.gouv.fr JORF n°0249), ont été accueillis lors de cette réunion d'installation par Marc-Philippe Daubresse, Ministre de la jeunesse et des solidarités actives, Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Fabrice Heyries, Directeur général de la Cohésion sociale, et Francis Vercamer, député, auteur du rapport sur l'économie sociale.

A noter que l'on peut regretter le fait que les représentants de l'ESS dans ce Conseil ne sont plus désignés par le CEGES mais directement par le Ministre.

Ce conseil joue **un rôle d'instance de concertation entre les pouvoirs publics et les différents secteurs de l'économie sociale et solidaire.** Il pourra être consulté sur les projets de textes législatifs ou réglementaires susceptibles d'avoir un impact sur les organismes de l'économie sociale et solidaire aux niveaux national, européen ou international.

Trois commissions permanentes, auxquelles pourront s'ajouter des groupes de travail et des commissions ad'hoc, existeront au sein du Conseil, autour des thématiques suivantes :

- développement économique
- questions européennes
- étude de la gouvernance et mutations de l'économie sociale et solidaire.

Un premier groupe de travail a déjà été identifié : présidé par Claude Alphandéry, il devra élabore des recommandations pour un label.

Une prochaine réunion du CSESS sera organisée avant la fin de l'année.

Enquête « gouvernance » de la CPCA

La CPCA et le Conservatoire national des arts et métiers ont lancé le jeudi 28 octobre une enquête nationale sur les pratiques de gouvernance des associations.

Les résultats de cette enquête permettront d'ouvrir un débat, afin que les spécificités managériales associatives soient prises en compte et soutenues par l'action publique. Plus les répondants, dirigeants salariés et bénévoles, seront nombreux, plus les résultats seront intéressants et détaillés.

Le questionnaire est en ligne sur le site http://gouvernance.cpca.asso.fr : une adresse à visiter et diffuser. Répondre en ligne ne prend que quelques minutes.

Pour tout complément d'information, il est possible de contacter l'équipe de recherche à philippe.eynaud@cnam.fr

Agenda

1er au 30 novembre :
Mois de l'économie sociale et solidaire. Plus d'informations sur le site www.lemois-ess.org

19 janvier :
Report du congrès national des CRESS au 19 janvier 2011 à Nantes www.cncres.org

CJDES :
Report de l'université annuelle du CJDES initialement prévue le 2 novembre : plus d'informations sur le site www.cjdes.org

La Lettre du CCOMCEN n°2 – Novembre 2010

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER
Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE

CCOMCEN – 3 square Max-Hymans 75015 Paris - ccomcen@orange.fr - Tél. 01 43 06 29 21 – Fax 01 43 06 79 19
RC PARIS C 308 446 921 – SIRET 308 446 921 000 30 – APE 748 K